

En tant que coach professionnelle, j'adhère et je respecte les principes déontologiques tels que définis par l'International Coach Federation (ICF)

Charte accessible sur

https://www.coachfederation.fr/index.php?option=com_k2&view=itemlist&task=category&id=273:icf-code-de-d%C3%A9ontologie&Itemid=346

DEONTOLOGIE

RESPONSABILITE

Je m'assure que mes clients (individuels comme organisations) comprennent la nature, le potentiel et les limites du coaching : l'accompagnement professionnel d'une personne, d'une équipe ou d'une organisation vers un objectif spécifique, mesurable et atteignable. Le rôle du coach est de questionner, de soutenir ou de challenger de manière à ce que les personnes accompagnées soient libres, autonomes et responsables de la démarche.

CONTRACTUALISATION

Je co-écris et co-signe, avec le client un contrat de coaching qui intègre les rôles de chaque partie, modalités financières et logistiques, responsabilités et règles déontologiques.

CONFIDENTIALITE

J'annonce et respecte la plus stricte confidentialité lors de l'accompagnement et une fois celui-ci terminé. La confidentialité concerne toutes les parties impliquées contractuellement, comme les personnes qui ne seraient pas concernées. Je respecte de même les règles applicables en matière de données personnelles et de communication.

COOPERATION

Quand je travaille avec d'autres coachs partenaires, je m'assure en amont qu'ils respectent les mêmes principes déontologiques.

FORMATION ET SUPERVISION

Je m'engage à me former de manière régulière, à poursuivre le travail personnel de développement en continu et à être accompagné par un superviseur pour interroger ma pratique. En toute circonstance, je cherche à identifier les éventuelles incidences personnelles qui pourraient influencer ou interférer avec ma pratique du coaching ou avec les relations avec mes clients. Je m'engage à chercher rapidement une assistance personnelle pour déterminer la marche à suivre dans le respect de la relation avec mon client, du contrat passé et des principes déontologiques, légaux et éthiques.